



Procédé de positionnement

Le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, de vos acquis et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ». Il vous ai distribué lors des renseignements.

Déroulement :

1 - Un questionnaire d'entrée

Renseignements d'ordre général

Nom / Prénom	
Coordonnées	
Expérience professionnelle	
Catégorie de permis souhaitée	
Financeur	

Projet de l'apprenant

Objectifs professionnels	
Motivation pour suivre la formation par rapport au projet professionnel	

Attente vis-à-vis de la formation et motivation

Attentes	
Motivation (s)	

Disponibilités pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage	
---	--

<i>Périodes, horaires</i>	
<i>Expériences</i>	

2 - Une évaluation sur simulateur

3 - Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

4 -Des bilans de compétences au cours de la formation

5 -En fin de formation réalisation d'un examen blanc

Si vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire, cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- **Que l'obtention du permis contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel.**
- **Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.**

Modalités de prise en charge du handicap

Nous pouvons prendre en charge des personnes ayant un léger handicap compatible avec nos moyens pédagogiques, c'est-à-dire qui ne requiert pas un aménagement spécifique du véhicule. Nous avons un véhicule boîte automatique.

Les personnes en situation de handicap doivent passer une visite médicale chez un médecin agréé qui évaluera leurs aptitudes à la conduite.

Pour les personnes atteintes d'un handicap lourd, nous les dirigeons vers une école de conduite spécialisée.